



**A REMETTRE A
L'ENSEIGNANT
LE JOUR DE LA RENTREE**

Nom - Prénom de l'élève :

Classe :

**SORTIE DE L'ECOLE, TEMPS EXTRA-SCOLAIRE,
REGIME ALIMENTAIRE 2025/2026**

Merci de renseigner ce document

REGIME : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE

⇒ AUTORISATION DE SORTIE DE L'ECOLE

L'élève sera repris par : (merci de noter le(s) nom(s) de la/des personne(s) autorisée(s) à reprendre votre enfant)

*

*

*

*

sortie rue Gauthier de Rumilly

sortie rue Delpech

A 16h30, si votre enfant n'emprunte par la sortie de la rue Gauthier de Rumilly, il faudra venir le rechercher sur la cour de l'école, sauf si vous l'autorisez à sortir seul (à partir du CE2).

Pour cela, une autorisation écrite des parents est à remettre le jour de la rentrée à l'enseignant(e), en indiquant les jours et les heures de sorties et une carte lui sera délivrée.

⇒ GARDERIE/ETUDE

⇒ Elèves des CLASSES MATERNELLES

Garderie du matin 7h30 à 8h15 OUI NON

Garderie du soir 16h30 à 18h45 (Heure de fin) OUI NON

(Même si votre enfant ne reste qu' ¼h ou ½ h..., il faut cocher oui)

⇒ Elèves des CLASSES ELEMENTAIRES

Etude du matin 7h30 à 8h20 OUI NON

Etude du soir 16h45 à 17h40 OUI NON

Garderie du soir (**après l'étude**) 17h45 à 18h45 OUI NON

(Même si votre enfant ne reste qu' ¼h ou ½ h..., il faut cocher oui)

⇒ REGIME ALIMENTAIRE

Votre enfant a-t-il un régime ou une intolérance alimentaire spécifique ? merci de nous lister les aliments à éviter :

Signature des parents :